

## *Un plus gros journal*

“LE DROIT” n’est plus la petite feuille de six ou huit pages mal imprimées, sans nouvelles d’actualité et sans clichés. Les exemplaires de 28, 32 et même 36 pages sont maintenant chose courante.

Il faut dire, cependant, que les services à la disposition du journal ne sont pas comparables à ceux d’autrefois.

Ainsi, “Le Droit” est maintenant abonné à la Presse canadienne, à la Presse associée et à l’agence France-Presse. Plus besoin de traduire les dépêches; elles arrivent presque toutes en français par télétypes.

De plus, “Le Droit” a des correspondants particuliers dans presque tous les villages et municipalités où il a des abonnés. Il dispose aussi d’une vingtaine de journalistes pour recueillir les nouvelles à Ottawa, à Hull et dans la région immédiate.

L’importance de la photographie est définitivement reconnue. Aussi “Le Droit” est-il abonné à presque tous les services qui existent au pays: la Presse canadienne, la Presse associée, le “Toronto Star”. En plus des photos envoyées par la poste, “Le Droit” reçoit maintenant toutes les “téléphotos” envoyées par la Presse canadienne et par la Presse associée. Ce service, d’une extrême efficacité, permet de publier le jour même les photographies d’un incident survenu quelques heures auparavant à l’autre bout du monde.

Les photographies locales ne manquent pas non plus. “Le Droit” dispose de trois photographes employés à plein temps, sans compter plusieurs photographes de l’extérieur qui sont toujours disponibles.

## *Un meilleur outillage*

“LE DROIT” est aussi un des journaux les mieux outillés au Canada pour fabriquer les vignettes ou clichés.

Le service de photogravure, qui souffrait du manque d’espace dans l’édifice de la rue Dalhousie, occupe maintenant un local très vaste dans le nouvel immeuble de la rue Rideau.

“Le Droit” dispose en outre, pour la fabrication des clichés, d’un appareil vraiment merveilleux appelé “Scan-a-graver”. Cet appareil est capable de graver, sur plastique, un cliché de deux à huit pouces, en l’espace de quelques minutes.

Dans une entreprise où le temps joue un si grand rôle, où l’horloge est le maître absolu et implaçable, ces inventions modernes rendent des services inestimables.

Une fois la copie rédigée, corrigée et titrée, une fois les vignettes fabriquées, le tout est envoyé à l’atelier d’imprimerie. Toujours pour épargner du temps, la matière est envoyée, non par messagers, mais par des conduits qu’on appelle “pneumatiques”.

Et les nouvelles ne manquent pas! Etant le centre de l’activité politique et diplomatique du Canada, Ottawa est une source ininterrompue d’information pour les journaux.

A l’atelier, la matière est composée sur plomb par une quinzaine de linotypes, puis disposée dans les formes par les typographes. On tire des épreuves de chaque article, pour découvrir les erreurs typographiques et faire les corrections, puis on grave chaque page sur une sorte de carton spécialement traité à cette fin. Ces cartons gravés sont transportés sur plomb en forme de demi-cylindres à la clicherie et sont finalement ajustés aux rouleaux de la presse.

## *L’atelier, une ruche*

INTIMEMENT lié au service de la rédaction, l’atelier de composition doit obéir à la même loi que le premier: celle de la vitesse. Il faut faire vite en même temps qu’il faut faire bien. L’horloge inexorable rappelle à chaque instant que l’heure de mettre sous presse avance et qu’il faudra bientôt avoir terminé la composition, la correction, la mise en page, etc., etc.

Car, il ne faut pas retarder la livraison. Le client impatient profitera si son journal ne lui est pas livré à temps.